

CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S

DE DZALEKA

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s Pôle Étude et Recensement des camps Zone Afrique

JOSÉ Marion Février 2022



PHOTO ©: ANGELA JIMU



CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE DZALEKA

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

Contexte de création du camp Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Législation Solutions envisagées en matière d'accueil Accès

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp Les services assurés dans le camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Santé

Accès à l'eau

Alimentation

Éducation

Violence basée sur le genre, violence sexuelle,

prostitution

Situation sécuritaire

Abris

Covid-19

SOURCES ET RÉFÉRENCES

PAGE | 03 LOCALISATION |

Localisation du camp de

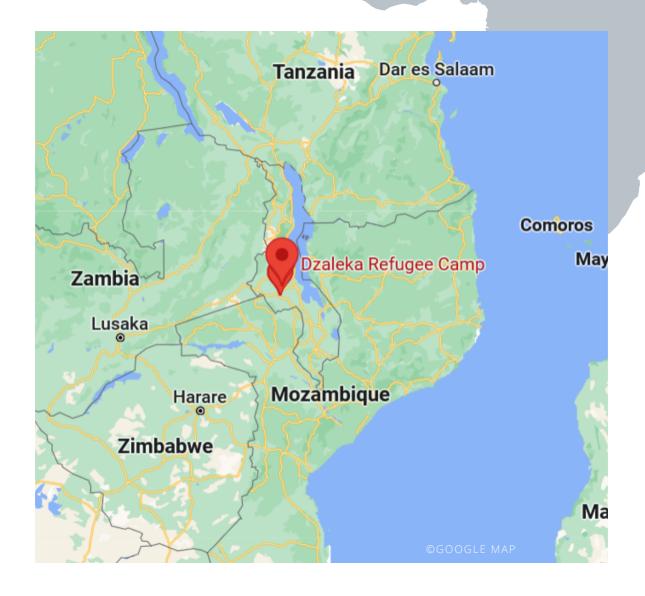
DZALEKA



LE CAMP DE DZALEKA

SE SITUE:

- District de Dowa, Malawi
- -13° 39' 7.3224", 33° 52' 21.7878"



| CONTEXTE PAGE | 04

CONTEXTE D'INSTALLATION DU

CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

Le camp de Dzaleka, situé à une quarantaine de kilomètres de la capitale Lilongwe au Malawi, est instauré en **1994** par le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (HCR) au sein d'une **ancienne prison politique**[1]. Cette période coïncide avec un nombre important de situations de crises, et donc de personnes fuyant leur pays pour se réfugier au Malawi : les violences ethniques, suivies d'une guerre civile au **Burundi**[2], le génocide au **Rwanda**[3], les violences en **République Démocratique du Congo** (RDC)[4].

Au fil des années et des crises dans la région, le camp de Dzaleka a continué d'accueillir **de plus en plus de personnes**. Aujourd'hui, bien que l'on retrouve d'autres nationalités au sein du camp, les trois plus représentées restent celles issues des conflits susmentionnés, à savoir des Burundais-e-s, des Rwandais-e-s et des Congolais-e-s[5].

En effet, la **RDC** continue d'être en proie à des violences (notamment dans les régions du Kasai, de l'Ituri et du Kivu, avec la présence de plus de cent groupes armés[6]). Il est donc difficile pour ces populations de retourner dans leur pays d'origine. Du fait de ces mêmes violences dans certaines parties du pays, le camp continue d'accueillir des Congolais-es souhaitant trouver refuge, leur nombre passant de 23 723 en 2019[7] à 29 416 en 2020[8].

Pour ce qui est du **Burundi**, bien qu'un accord de paix ait été trouvé en 2000[9], la situation est restée très instable avec notamment une nouvelle crise politique en 2015[10].

Il reste également difficile pour les **réfugié-e-s rwandais-e-s** de retourner dans leur pays d'origine, en raison du traumatisme des événements extrêmement violents de 1994, ou encore par peur d'être poursuivi-e-s en justice pour leur implication dans le génocide. En 2016, le gouvernement rwandais menaçait alors de révoquer le statut de réfugié-e de celles et ceux qui ne seraient pas rentré-e-s avant fin 2017, et de ne pas soutenir le rapatriement de ces personnes après cette date[11].

La pérennité du camp est donc la conséquence de deux faits concomitants : la difficulté des populations arrivées dans les années 1990 à retourner dans leur pays d'origine d'une part, et l'arrivée de nouveaux-elles demandeur-euse-s d'asile au fil des crises de la région d'autre part.

Il est également important de noter que Dzaleka semble être, depuis 2018, l'unique camp de réfugié-e-s du pays. En effet, de 1997 à 2007, puis de 2016 à 2018[12], un second camp situé à Luwani, et situé dans le Sud du pays a accueilli près de 10 000 réfugiés originaires Mozambique[13]. La première fermeture de ce été entraînée par une décision gouvernementale s'appuyant sur deux raisons : la diminution du nombre d'habitant-e-s dans le camp, et la volonté d'éviter que Luwani ne serve uniquement de lieu de transit, celui-ci étant situé près de la frontière avec le Mozambigue. Cette fermeture a entraîné un transfert de plus de 3 000 personnes vers Dzaleka, déjà surpeuplé[14]. Après une courte réouverture en 2016, il semblerait que le camp de Luwani a de nouveau fermé en 2018[15].

PAGE | 05

LA POPULATION ACCUEILLIE

Bien que le camp de Dzaleka ait été originellement pensé pour accueillir 9 000 personnes, on y dénombre en août 2021 plus de **51 000**[16], de nationalités suivantes :



31 620



M

Burundais-aise-s

11 940



Rwandais-aise-s

7 552



119

Somliens-ienne-s



67

Ethiopiens-ienne-s



La proportion d'enfants et de jeunes de moins de 18 ans est conséquente. A titre d'exemple, d'après les chiffres les plus récents concernant cette catégorie d'habitants, ils représentaient près de **49% de la population globale du camp** en 2017[17]. Pour ce qui est de la proportion de femmes et d'hommes, ces données démographiques n'ont pu être trouvées.

LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

LÉGISLATION 4



Depuis **1987**, le Malawi est signataire de la Convention de Genève de 1951, de son protocole additionnel de 1967[18], et de la *Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique* (1969)[19].

Cependant, la loi malawienne, notamment le Refugee act de 1989[20], est **très restrictive** en ce qui concerne certains droits des réfugié-e-s[21]. La liberté de circulation y est restreinte, et les réfugié-e-s ne peuvent habiter en dehors du camp[22]. Il en est de même en ce qui concerne la liberté de poursuivre des **activités économiques.** Ces activités sont autorisées au sein du camp, mais non à l'extérieur de celui-ci, impactant la possibilité pour les réfugié-e-s de devenir économiquement

SOLUTIONS ENVISAGÉES EN MATIÈRE D'ACCUEIL

Depuis début **2021**, le HCR et le gouvernement du Malawi sont en pourparlers afin de trouver une solution à la surpopulation du camp. Les solutions

entièrement des assistances humanitaires[23]. En **2019**, le gouvernement du Malawi s'est engagé

indépendant-e-s et de ne plus avoir à dépendre

En 2019, le gouvernement du Malawi s'est engagé lors du *Global Refugee Forum* (un événement à l'initiative du HCR) à mettre en œuvre neuf actions en faveur du droit des réfugié-e-s sur son territoire et une meilleure prise en compte de cette population[24]. Cependant, en mai 2021, le gouvernement, citant des raisons de sécurité, a exhorté les réfugié-e-s qui vivaient en dehors du camp à venir vivre à Dzaleka, bien que le camp soit déjà surpeuplé et que ces personnes aient construit une vie professionnelle et personnelle à l'extérieur du camp. Cette décision a été suspendue par la Haute Cour du Malawi quelques semaines plus tard[25].

- deux sites près du camp de Dzaleka - n'ont pas été retenues, de par le faible nombre de personnes que ces sites pouvaient accueillir (5 000)[26].

ACCÈS

L'accès au camp de Dzaleka se fait librement. Cependant, la liberté de circulation pour les habitants du camp n'existe qu'au sein du district de Doha où est situé le camp. Il faut, pour pouvoir sortir du district, obtenir une **autorisation de l'administration** du camp. Même avec celle-ci, il arriverait que des réfugié-e-s en dehors du camp soient **détenu-e-s arbitrairement** et ramené-e-s

de force au sein du camp par la police[27]. Des discriminations selon la nationalité des personnes souhaitant l'obtenir ont été observées : le processus serait plus compliqué pour les Somalien-ne-s et les Ethiopien-ne-s, à qui l'on poserait beaucoup plus de questions qu'aux autres nationalités demandant le permis[28].

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP

L'entité responsable de la gestion du camp est le gouvernement malawien, plus précisément le **Ministère** des Affaires intérieures et de la Sécurité intérieure[29] et le **Ministère de la Santé**[30], épaulé par le **HCR**[31]. On y retrouve également le Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour les distributions alimentaires, ainsi que l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)[32].

Fin 2018, on estime que le camp est composé d'environ **60% de demandeur-se-s d'asile**, et **40% de réfugié-e-s**[33]. Les demandes d'asile (*Refugee Status Determination*, RSD) sont gérées par le Ministère des Affaires intérieures et de la Sécurité intérieure, soutenu techniquement et financièrement par le HCR[34]. Les demandes sont traitées de manière individuelle sur la base d'interviews[35]. Il est à noter que, selon une source datant de 2010[36], le **processus de demande d'asile**, par manque de ressources humaines et financières, est particulièrement **long**. De même, en 2014, selon un rapport de mission du HCR, la communication pour les convocations aux interviews RSD n'était pas complètement opérationnelle, et plutôt le fruit du bouche-à-oreille au sein du camp, que d'une réelle convocation formelle[37].

D'autres acteurs sont présents dans le camp :



• New Finance Bank:

Banque malawienne créée en 2014, elle a depuis juin 2019 ouvert une branche au sein du camp de Dzaleka[38]. Elle permet aux résident-e-s du camp d'avoir accès aux services bancaires tels que le retrait d'argent liquide à des distributeurs automatiques, procéder à des transferts monétaires, et d'avoir accès aux emprunts bancaires, notamment pour les entrepreneur-se-s souhaitant lancer leurs affaires[39].

• There is hope:

Fondée en 2006, cette organisation confessionnelle vise à soutenir l'accès à l'éducation et aux moyens d'existence aux habitant-e-s de Dzaleka, mais également aux habitant-e-s du district en dehors du camp. Pour ce faire, leurs programmes visent principalement à fournir des formations pratiques dans divers métiers, ainsi que des bourses d'études[40].





• Microsoft 4Afrika SkillsLab:

Anciennement appelé *AppFactory*: ce centre de formation et de développement d'applications informatiques a été ouvert en juin 2017[41] par Microsoft, en partenariat avec le HCR. Il forme des réfugié-e-s au codage et au développement, dans le but de leur ouvrir les portes du marché du travail dans ce domaine, tout en démocratisant l'accès à ces domaines de compétences dans le camp. Le projet touche cependant peu de personnes, à raison d'une vingtaine ou trentaine d'élèves chaque année[42].

• Konexio:

En partenariat avec le *Jesuit Refugee Service* (voir plus bas) et le HCR, une autre initiative d'inclusion digitale a été lancée en mars 2019 par l'association Konexio. Le but de cette initiative est de former les habitant-e-s du camp au monde numérique, afin que ceux-celles-ci puissent trouver du travail en *freelance*, leur conférant ainsi une plus grande indépendance économique[43]. Après une pause de plusieurs mois liée à la COVID-19, les cours ont pu reprendre et en septembre 2020, 49 personnes avaient pu bénéficier du programme[44].





• International Association for Refugee (IAFR):

Le but de cette ONG est de venir en aide aux personnes victimes de déplacements forcés. A Dzaleka, elle travaille en lien avec *There is hope* (citée plus haut), et les églises présentes dans le camp, afin qu'elles puissent apporter un soutien psychologique (via des consultations traumatologiques notamment), mais également des initiatives éducatives[45].

• Mission Jésuite pour les Réfugiés (Jesuit Refugee Service - JRS) :

Cette organisation est l'un des organismes en charge de l'éducation au sein du camp. Elle mène également un projet sur des systèmes de bourses permettant aux jeunes d'accéder aux études universitaires[46]. Avec l'arrivée de la COVID-19, le JRS a entrepris des activités de prévention COVID grâce à une campagne de sensibilisation au sein du camp, et avec d'autres partenaires, mis en place des dispositifs de lavage des mains[47].



• Trickle Up:

En partenariat avec le HCR et CARD (Churches Action for Relief and Development - une ONG locale), cette association mène un projet visant à favoriser l'obtention d'un diplôme pour les personnes vivant en situation d'extrême pauvreté, et notamment dans les camps afin qu'elles puissent devenir autonomes dans leurs moyens d'existence. Elle a notamment mené des actions dans le camp de Dzaleka, afin de recueillir des informations et sensibiliser la population aux moyens d'obtenir un diplôme[48].

• World University Service of Canada (WUSC):

Cette ONG, qui n'intervient pas directement dans le camp, mène un projet favorisant la réinstallation de réfugié-e-s via l'obtention de bourses d'études universitaires. Entre 130 et 150 réfugié-e-s bénéficient du programme chaque année, dont des réfugiés de Dzaleka[49].





• Solidarity of Refugee Women for the Social Welfare (SOFERES):

Collectif féministe créé en 2013 par les réfugiées elles-mêmes (il s'agit d'une CBO – *Community based organisation*), il vise à soutenir les femmes et les filles du camp de Dzaleka[50]. Le collectif se concentre sur diverses thématiques telles que l'éducation et l'autonomisation des femmes et des filles via des programmes de formation, de prévention des violences basées sur le genre des mariages d'enfants, de sensibilisation à la santé sexuelle et reproductive, ainsi que de la prévention du VIH[51].

D'autres acteurs non gouvernementaux sont évoqués comme partenaires de coordination par le HCR[52] et mettent en œuvre des programmes en fonction de leur mandat : **Plan International Malawi**, qui se concentre sur la protection des personnes vulnérables, notamment des filles[53], **Welthungerhilfe**, avec des activités d'eau, d'assainissement et d'hygiène[54], et la **Norwegian Church Aid (NCA)**.



SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

ACCÈS À LA SANTÉ

Le camp dispose d'un **centre de santé** qui gère environ **80 000 personnes**[55], alors que le camp accueille près de **50 000 personnes**. En effet, les habitant-e-s du camp ne sont pas les seul-e-s bénéficiaires. Il est estimé que **60%** des personnes soignées sont **externes** au camp[56].

Cette clinique est gérée par le **Ministère de la Santé** malawien, en partenariat avec le HCR et plusieurs organisations caritatives[57]. Elle prend notamment en charge le dépistage du **VIH**, ainsi que les traitements rétroviraux associés[58]. À partir d'août 2020, une salle du centre a été affectée à l'isolement en cas de **COVID-19**[59], et les nouveaux arrivant-e-s doivent rester en quarantaine avant de se faire tester et de pouvoir intégrer le camp[60].



D'après les chiffres d'août 2020, le camp dispose de **38 pompes** et **15 kiosques à eau**. On dénombre également **109 toilettes communes** et **5 500** dans les foyers[61].



Les besoins alimentaires sont principalement couverts par le **Programme Alimentaire Mondial** (PAM)[62]. Il est à noter que le gouvernement malawien étant **restrictif** en ce qui concerne le droit de travailler[63], les habitant-e-s du camp sont très **dépendant-e-s** de ce système : ce sont **90%** des réfugié-e-s de Dzaleka qui sont bénéficiaires du PAM[64].



Il existe un **système d'éducation** à Dzaleka. Celui-ci est principalement géré par des partenaires de développement, mais reste **public**. Il accueille **gratuitement** les élèves de primaire et de secondaire[65]. Des projets éducatifs et de formations pour les adultes existent également, mais restent très marginaux en raison du nombre de personnes bénéficiaires[66].



Dzaleka est constitué de bâtiments en dur. Les habitations sont faites à partir de paille recouverte par des briques faites de terre. Ces matériaux ne sont **pas adaptés** à la saison des pluies ni à la possibilité d'y accrocher des moustiquaires[67].

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS



Bien que le camp dispose d'une clinique, ce centre de santé ne peut prendre en charge que des problèmes de santé mineurs, par manque de moyens. Une aile du centre est consacrée aux accouchements[68]. En revanche, il n'y a pas de clinique dentaire dans le camp[69]. Selon une source de 2017, un seul médecin serait présent dans le camp, et le centre de santé serait extrêmement dépendant de l'aide de volontaires pour pouvoir traiter les patient-e-s[70]. Les autres soins doivent être effectués à l'hôpital public qui se trouve à une heure de route[71].

Les bénéficiaires ne seraient pas traité-e-s de la manière la plus pertinente qu'il soit[72]. En effet, par **manque de médicaments appropriés**, on ne donnerait principalement que des antidouleurs à la plupart des patients[73].

En 2005, une source cite le HCR en indiquant que seuls l'aspirine, les antidouleurs et le sel de réhydratation sont disponibles dans la clinique[74] (en ajoutant le traitement VIH cité plus haut), réduisant par conséquent les possibilités de soigner correctement toutes les pathologies.

Le principal problème d'accès à la santé est donc le manque de personnel, de matériel et d'infrastructures. En tant que seul centre de santé à Dzaleka, bénéficiant également aux habitant-e-s du district de Dowa, celui-ci est constamment surchargé, ne pouvant donc traiter correctement tous les patients.

ACCÈS À L'EAU

La disponibilité de l'eau est **insuffisante** pour les habitant-e-s du camp. En effet, alors que les standards SHPERE exigent un accès à 20 litres d'eau par jour par personne[75], ce sont **seulement 11,5 litres** par jour et par personne qui sont disponibles à Dzaleka[76], notamment à cause de la **surpopulation** du camp[77].

De même en ce qui concerne les latrines, il y a un **déficit de 3 000 latrines**[78] pour atteindre les standards SPHERE de 20 personnes par toilette[79].

Alors que l'accès à l'hygiène et une eau propre est essentiel pour éviter les maladies hydriques, cette problématique, combinée au manque d'accès à des services de santé adéquates est un **réel problème** pour le camp, et d'autant plus avec l'arrivée de la COVID-19 au Malawi[80].



Les rations distribuées aux habitant-e-s du camp par le PAM ont dû être, depuis juin 2019, diminuées par manque de financement. Elles seraient passées de 13 à 7kg de maïs par ration[81]. Comme édicté plus haut, les 9 dixièmes de la population du camp dépendent de cette aide alimentaire, ce qui est fortement problématique en cas de déficience de l'organisme en charge de cette distribution[82].

Une autre problématique liée à la nourriture est l'absence de distribution de moyen de cuisson pour faire chauffer les aliments. Cela oblige les habitant-e-s du camp à se procurer ces moyens par eux-mêmes, ce qui n'est pas toujours évident, et serait même une des causes de prostitution au sein du camp[83].



Bien que des services existent, **seuls 37%** des enfants du camp vont à l'école[84]. Par ailleurs, il y a un **manque** criant de ressources matérielles et humaines[85]. On compte un professeur pour 90 élèves[86] et certaines classes peuvent compter jusqu'à **50 élèves**[87].

La situation éducative au Malawi n'étant pas optimale, même hors du camp, on estime à environ **10%** la proportion d'élèves issus des environs du camp[88].

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE, VIOLENCE SEXUELLE, PROSTITUTION

Malgré l'instauration de comités et d'unité de conseils dédiés à ces risques[89], la **vulnérabilité économique** des personnes vivant dans le camp contraint des femmes à se prostituer en échange de nourriture, de logement, ou encore de moyens de chauffer la nourriture[90].

Les **viols** et **agressions sexuelles** ne sont pas rares[91].

Les enfants de sexe féminin seraient victimes de **harcèlement** et d'**intimidations** de la part d'enfants de sexe masculin ou d'adolescents[92].



SITUATION SÉCURITAIRE

Globalement, la situation sécuritaire n'est **pas satisfaisante** au sein de Dzaleka. Les personnes victimes d'agressions ou autres violences n'ont que **peu de moyens d'obtenir justice**. La police présente dans la localité ne serait opérationnelle qu'à l'aide de pots-de-vin, voire complètement **absente** pendant la nuit et renverrait souvent les victimes vers les leaders de leur groupe/zone pour régler les litiges[93].



Le camp étant déjà surpeuplé, les nouveaux arrivant-e-s du camp doivent vivre dans des **tentes**, au sein de la cour intérieure du camp[94].

COVID-19

L'arrivée de la COVID-19 au Malawi s'est également faite ressentir à Dzaleka. D'après des chiffres d'août 2021, le camp a été le lieu de 217 contaminations, dont 3 décès. Il est à noter que **seules 438 personnes** sur les plus de 50 000 habitant-e-s du camp ont été vaccinées[95].

Pendant la première partie de la pandémie, nombre de projets menés en faveur des habitante-s du camp ont dû être **mis en pause** pour des raisons sanitaires. C'est ainsi le cas du projet numérique de Konexio (voir plus haut), mais également de l'accès à l'éducation de manière plus générale : nombre d'écolier-ère-s/étudiant-e-s **n'ont pu suivre de cours** pendant plusieurs mois, les empêchant ainsi de réussir leurs examens[97].

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- [1] M. LEVI DUMA, « Refugee Status Determination and Rights in Malawi », 2010, p. 11, https://www.rsc.ox.ac.uk/files/files-1/dp-rsd-malawi-2010.pdf
- [2] C. DESLAURIER, « Des guerres civiles et des individus au Burundi et au Rwanda (1993-1996) », *Hypothèses*, 1999/1 (n°2), p. 53, https://www.cairn.info/revue-hypotheses-1999-1-page-53.html
- [3] Ibid.
- [4] HCDH, Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo, août 2010, https://www.ohchr.org/documents/countries/cd/drc_mapping_report_final_fr.pdf
- [5] UNHCR, Operational Data Portal, https://data2.unhcr.org/en/country/mwi
- [6] COUNCIL ON FOREIGN RELATIONS, Global Conflict Tracker, https://www.cfr.org/global-conflict-tracker/conflict/violence-democratic-republic-congo
- [7] UNHCR, Malawi Fact Sheet, 2019 https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/709 19.pdf
- [8] UNHCR, Operational Data Portal, https://data2.unhcr.org/en/country/mwi
- [9] Accords d'Ashura, https://www.refworld.org/pdfid/5a2555d24.pdf
- [10] AFP, « Élections au Burundi, un pays marqué par les conflits interethniques », *TV5 Monde*, 24 décembre 2021, https://information.tv5monde.com/afrique/elections-auburundi-un-pays-marque-par-les-conflits-interethniques-359739, consulté le 22 février 2022.
- [11] F. NGUGI, « Why Rwandan refugees in Malawi won't go back home », Face2FaceAfrica, 4 janvier 2018, https://face2faceafrica.com/article/rwandan-refugeesmalawi-wont-go-back-home, consulté le 22 février 2022.
- [12] Les sources consultées au sujet du camp de Luwani suggèrent implicitement sa fermeture, sans l'affirmer. Nous avons interprété sa fermeture sous réserve d'information complémentaire nous affirmant le contraire. Voir notamment : https://www.africanews.com/2018/11/07/mozambican-

refugees-return-home 14https://m.slateafrique.com/896165/malawi-les-refugiesmozambicains-prennent-le-chemin-du-retour

- [13] FREEDOM HOUSE, Mozambique: Violence, Refugees and the Luwani Camp, 2016, https://freedomhouse.org/report/special-report/2016/mozambique-violence-refugees-and-luwani-
- [14] ONU, Malawi : les réfugiés de Luwani vont être transférés suite à un ordre du gouvernement, 2007, https://news.un.org/fr/story/2007/05/110162-malawi-les-refugies-de-luwani-vont-etre-transferes-suite-un-ordre-du
- [15] REUTERS, « Mozambican refugees return home », africanews, 7 novembre 2018, https://www.africanews.com/2018/11/07/mozambican-refugees-return-home/, consulté le 22 février 2022; AFP, « Malawi: les réfugiés mozambicains prennent le chemin du retour », Slate Afrique, 25 septembre 2018, https://m.slateafrique.com/896165/malawi-les-refugies-mozambicains-prennent-le-chemin-du-retour, consulté le 22 février 2022.
- [16] UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2021, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/88529

- [17] UNICEF/UNHCR, Towards Integration of Dzaleka Camp Refugees' Education in National Systems in Malawi, Policy Brief, avril 2019, https://www.unicef.org/esa/media/6461/file/UNICEF-Malawi-2019-2020-Refugee-Education-Budget-Brief.pdf, box
- [18] Liste des Etats partis à la convention de 1951, disponible à ce lien: https://atlasocio.com/classements/demographie/migration/liste-etats-parties-convention-1951-et-protocole-1967-statut-des-refugies.php
- [19] Liste des signataires disponible à ce lien : https://au.int/sites/default/files/treaties/36400-sl-OAU%20Convention%20Governing%20the%20Specific%20Aspects%20of%20Refugee%20Problems%20in%20Africa.pdf
- [20] Consultable à ce lien https://www.refworld.org/docid/3ae6b4f28.html
- [21] Voir l'analyse du HCR. UNHCR, Universal Periodic Review: 3rd cycle, 36th session, consultable à ce lien : https://www.refworld.org/pdfid/5e17493a2.pdf
- [22] M. LEVI DUMA, « Refugee Status Determination and Rights in Malawi », 2010, p. 5, https://www.rsc.ox.ac.uk/files/files-1/dp-rsd-malawi-2010.pdf
- [23] Ibid, p. 11.
- [24] La liste des engagements est consultable à ce lien : https://globalcompactrefugees.org/channel/pledges-contributions
- [25] AFP, « Malawi orders integrated refugees into overcrowded camp », BBC, 6 mai 2021, https://www.bbc.com/news/world-africa-57007744, consulté le 24 février 2022 ; version française également disponible à ce lien : https://www.voaafrique.com/a/au-malawi-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-somm%C3%A9s-de-retourner-vivre-dans-un-camp/5880429.html
- [26] UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2021 https://data2.unhcr.org/en/documents/details/88529
- [27] US DEPARTMENT OF STATE, 2018 Country Reports on Human Rights Practices: Malawi, mars 2019, https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/03/Malawi-2018.pdf
- [28] UNHCR, Joint Assessment Mission Report: Dzaleka Refugee Camp, Malawi, novembre 2014, p. 35 https://www.unhcr.org/5680f7d09.pdf
- [29] Ministry of Home Affairs and Internal Security
- [30] UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2021, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/88529
- [31] Ibid.
- [32] Ibid.
- [33] UNHCR, Rapport de fin d'année 2018, août 2019, https://reporting.unhcr.org/sites/default/files/pdfsummarie s/GR2018-Malawi-fr.pdf
- [34] UNHCR, Joint Assessment Mission Report: Dzaleka Refugee Camp, Malawi, novembre 2014, https://www.unhcr.org/5680f7d09.pdf
- [35] Ibid.
- [36] M. LEVI DUMA, « Refugee Status Determination and Rights in Malawi », 2010, p. 10, https://www.rsc.ox.ac.uk/files/files-1/dp-rsd-malawi-2010.pdf
- [37] UNHCR, Joint Assessment Mission Report: Dzaleka Refugee Camp, Malawi, novembre 2014, https://www.unhcr.org/5680f7d09.pdf

- [38] UNHCR, Banking services in Dzaleka Refugee Camp, juin 2019, communiqué de presse disponible ici : https://reliefweb.int/report/malawi/malawi-banking-services-dzaleka-refugee-camp-june-2019
- [39] S. WILLIAM, « World's first bank in refugee camp brings hope to residents », African Business, 26 février 2020, https://african.business/2020/02/economy/worlds-first-bank-in-refugee-camp-brings-hope-to-residents/, consulté le 1er mars 2022.
- [40] www.thereishopemalawi.org/about-us/
- [41] MICROSOFT, « Empowering young refugees in Malawi », disponible à ce lien : https://www.microsoft.com/africa/4afrika/empowering.asp x, consulté le 1er mars 2022.
- [42] Ibid.
- [43] KONEXIO, Konexio lance un projet pilote au Malawi, 3 février 2019, https://www.konexio.eu/blog-fr/projet-pilote-au-malawi, consulté le 1er mars 2022.
- [44] KONEXIO, The Malawi freelance course has started up again!, 16 septembre 2020, https://www.konexio.eu/blog/malawi-freelance-course.html?lang=en, consulté le 1er mars 2022.
- [45] https://www.iafr.org/dzaleka, consulté le 1er mars 2022.
- [46] JRS, « Malawi: meet Perfect, a refugee paving the way for girls to have access to university », 19 septembre 2019, https://jrs.net/en/story/malawi-meet-perfect-a-refugee-paving-the-way-for-girls-to-have-access-to-university/, consulté le 1er mars 2022.
- [47] https://jesuitmission.org.au/jrs-malawi/
- [48] TRICKLE UP, Graduation and Refugee Standards. A Guide for UNHCR Operations & Implementing Partners, juin 2019, https://trickleup.org/wp-content/uploads/2020/10/GraduationRefugeeStandards_2019.pdf, consulté le 1er mars 2022.
- [49] UNHCR Canada, « From refugee camp to McGill student: Canadian sponsorship program makes a dream come true », 29 mars 2018, https://www.unhcr.ca/news/refugee-campmcgill-student/, consulté le 1er mars 2022 ; https://services.unhcr.org/opportunities/education-opportunities/student-refugee-program-srp ; https://srp.wusc.ca/
- [50] https://www.girlsnotbrides.org/ourpartnership/member-directory/solidarity-of-refugeewomen-for-the-social-welfare-soferes/
- [51] https://www.facebook.com/SOFERES/
- [52] UNHCR, Malawi Fact Sheet, avril 2019, https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/709 19.pdf
- [53] PLAN INTERNATIONAL, « Covid-19 : la situation préoccupantes des filles des camps du Malawi », 29 mai 2020, https://www.plan-international.fr/news/2020-05-29-covid-19-la-situation-preoccupante-des-filles-des-camps-dumalawi, consulté le 1er mars 2022.
- [54] https://www.welthungerhilfe.org/ourwork/countries/malawi/
- [55] https://www.iafr.org/dzaleka, consulté le 1er mars 2022.
- [56] UNHCR, « UNHCR begins expanding health centre in Malawi refugee camp however more support is needed », 21 mars 2017, https://www.unhcr.org/afr/news/latest/2017/3/58d0f9544/unhcr-begins-expanding-health-centre-in-malawi-refugee-camp-however-more.html, consulté le 1er mars 2022.
- [57] https://www.iafr.org/dzaleka, consulté le 1er mars 2022.
- [58] UN, « UNHCR registers over 41,000 people in congested Dzaleka Refugee Camp », 25 novembre 2019, https://malawi.un.org/en/40891-unhcr-registers-over-41000-people-congested-dzaleka-refugee-camp, consulté le 1er mars 2022

- [59] UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2019, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/78903, consulté le 1er mars 2022.
- [60] WFP, « World Refugee Day: 'Safe in Malawi, now we must escape the coronavirus », 19 juin 2020, https://medium.com/world-food-programme-insight/world-refugee-day-safe-in-malawi-now-we-must-escape-the-coronavirus-c39d1ae4c37d, consulté le 1er mars 2022.
- [61] UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2019, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/78903, consulté le 1er mars 2022.
- [62] https://www.wfp.org/operations/200460-food-assistance-refugees-malawi
- [63] Supra partie 2 : rôle de l'État hôte.
- [64] UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2019, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/78903, consulté le 1er mars 2022.
- [65] UNICEF/UNHCR, Towards Integration of Dzaleka Camp Refugees' Education in National Systems in Malawi, Policy Brief, avril 2019, https://www.unicef.org/esa/media/6461/file/UNICEF-Malawi-2019-2020-Refugee-Education-Budget-Brief.pdf, consulté le 1er mars 2022.
- [66] Supra « Les gestionnaires du camp ».
- [67] UNHCR, Joint Assessment Mission Report: Dzaleka Refugee Camp, Malawi, novembre 2014, p. 24, https://www.unhcr.org/5680f7d09.pdf
- [68] UNHCR, « UNHCR begins expanding health centre in Malawi refugee camp however more support is needed », 21 mars 2017, https://www.unhcr.org/afr/news/latest/2017/3/58d0f9544/unhcr-begins-expanding-health-centre-in-malawi-refugee-camp-however-more.html, consulté le 1er mars 2022.
- [69] Ibid
- [70] K. HENDRICKS, « Day Two at Dzaleka Refugee Camp! », Access Health Africa, 22 juillet 2022, http://www.accesshealthafrica.org/blog/2017/7/22/day-twoat-dzaleka-refugee-camp, consulté le 3 mars 2022.
- [71] Ibid.
- [72] *Ibid*.
- [73] UNHCR, Joint Assessment Mission Report: Dzaleka Refugee Camp, Malawi, novembre 201, p. 20, https://www.unhcr.org/5680f7d09.pdf
- [74] P. MCHENGA, « Cultural Diversity and Non-formal Health
 Education in Dzaleka Refugee Camp », 2015, Master's
 Capstone Projects, 174, https://scholarworks.umass.edu/cgi/viewcontent.cgi? article=1173&context=cie_capstones
- [75] https://emergency.unhcr.org/entry/39929/wash-incamps
- [76] D. MARSS, « Refugees face big challenges in accessing clean water and sanitation », *GRID Arendal*, 2 avril 2020, https://news.grida.no/refugees-face-big-challenges-in-accessing-clean-water-and-sanitation; UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2020, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/78903; UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2021, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/88529, consultés le 3 mars 2022.
- [77] D. IRAKOZE, « Dzaleka (Malawi) : plus de 11 mille nouveaux demandeurs d'asile dont des Burundais », SOS Médias Burundi, 7 juillet 2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/07/07/dzalekamalawi-plus-de-11-mille-nouveaux-demandeurs-dasile-dont-des-burundais/, consulté le 3 mars 2022.
- [78] UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2020, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/78903, consulté le 7 mars 2022.

PAGE | 17 SOURCES

- [79] https://emergency.unhcr.org/entry/39929/wash-incamps
- [80] UNHCR, Government of Malawi Daily Update on COVID-19, janvier 2021, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/84355, consulté le 7 mars 2022.
- [81] M. MACGREGOR, « How COVID-19 changed the dynamics for refugee organizations », *InfoMigrants*, 19 juin 2020, https://www.infomigrants.net/en/post/25500/how-covid19-changed-the-dynamics-for-refugee-organizations, consulté le 7 mars 2022.
- [82] WFP, « Growing Concern About Impact Of Food Shortages On Refugees In Malawi UN Agencies », 19 janvier 2016, https://www.wfp.org/news/growing-concern-about-impact-food-shortages-refugees-malawi-un-agencies, consulté le 7 mars 2022.
- [83] A. RAMIER, Life for Women in a Refugee Camp in Malawi:
 Understanding perceptions of security and insecurity, 2016, p. 60, https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/34403/1/Ramier_A shley_2016_thesis.pdf, consulté le 7 mars 2022.
- [84] UNICEF/UNHCR, Towards Integration of Dzaleka Camp Refugees' Education in National Systems in Malawi, Policy Brief, 2019, https://www.unicef.org/esa/media/6461/file/UNICEF-Malawi-2019-2020-Refugee-Education-Budget-Brief.pdf, consulté le 1er mars 2022.

[85] Ibid.

- [86] UNHCR, Joint Assessment Mission Report: Dzaleka Refugee Camp, Malawi, novembre 2014, p. 26, https://www.unhcr.org/5680f7d09.pdf
- [87] UNICEF/UNHCR, Towards Integration of Dzaleka Camp Refugees' Education in National Systems in Malawi, Policy Brief, avril 2019, https://www.unicef.org/esa/media/6461/file/UNICEF-Malawi-2019-2020-Refugee-Education-Budget-Brief.pdf, consulté le 1er mars 2022.
- [88] UNHCR, Findings of the Participatory Assessment with Children in Dzaleka Refugee Camp in Malawi, novembre 2005, p. 9, https://www.unhcr.org/protection/children/44c8bac12/findi ngs-participatory-assessment-children-dzaleka-refugeecamp-malawi.html, consulté le 7 mars 2022.
- [89] A. RAMIER, Life for Women in a Refugee Camp in Malawi:
 Understanding perceptions of security and insecurity, 2016, pp. 59/60, https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/34403/1/Ramier_A shley_2016_thesis.pdf, consulté le 7 mars 2022.
- [90] UNHCR, Joint Assessment Mission Report: Dzaleka Refugee Camp, Malawi, novembre 2014, p. 27, https://www.unhcr.org/5680f7d09.pdf
- [91] Attention, il s'agit d'une source ancienne (2005) : UNHCR, Findings of the Participatory Assessment with Children in Dzaleka Refugee Camp in Malawi, novembre 2005, p. 27, https://www.unhcr.org/protection/children/44c8bac12/findings-participatory-assessment-children-dzaleka-refugee-camp-malawi.html, consulté le 7 mars 2022.
- [92] UNHCR, Joint Assessment Mission Report: Dzaleka Refugee Camp, Malawi, novembre 2014, p. 27, https://www.unhcr.org/5680f7d09.pdf
- [93] D. IRAKOZE, « Dzaleka (Malawi) : plus de 11 mille nouveaux demandeurs d'asile dont des Burundais », SOS Médias Burundi, 7 juillet 2021, https://www.sosmediasburundi.org/2021/07/07/dzaleka-malawi-plus-de-11-mille-nouveaux-demandeurs-dasile-dont-des-burundais/, consulté le 3 mars 2022.
- [94] UNHCR, Malawi Fact Sheet, août 2021, https://data2.unhcr.org/en/documents/details/88529, consulté le 7 mars 2022.

[95] UNHCR, Education Report 2021: 'Staying the course' - The challenges facing refugee education, https://www.unhcr.org/afr/publications/education/612f85d 64/unhcr-education-report-2021-staying-course-challenges-facing-refugee-education.html